

➤ Habilitation électrique BR



Durée : 21 Heures / 3 Jours
Tarifs : 199,00 €
Eligible : CPF
Certification : Habilitation BR

INFORMATIONS :

Les tarifs s'entendent HT, pour un stagiaire, en inter-entreprises. Si votre demande concerne plus de 4 stagiaires, il est préférable d'envisager une formation en INTRA (dans vos locaux). Contactez-nous pour un devis personnalisé.

Présentation

Objectifs : Le but de cette formation est de permettre au stagiaire la réalisation en toute sécurité des travaux ou interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques de mesure, manœuvres, de réaliser la mise en service partielle ou temporaire d'une installation et/ou la connexion et déconnexion en présence de tension.

Public : Tout Personnel électricien chargé de travaux et d'intervention.

Pré-requis : Il est important d'avoir des connaissances en électricité.

Contenu du Cours

1. Théorie

- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites dans le cadre des travaux hors tension, avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
- Les différents travaux ou interventions hors tension ou BT (avec ou sans environnement électrique) et les limites respectives de leur domaine.
- Chargé d'exploitation électrique : rôle et communication
- Chargé de consignation : rôle et communication
- Chargé de travaux : rôle et communication



Habilitation électrique BR



- Respect des instructions données par le chargé de travaux, par le chargé d'exploitation BR électrique ou par le chargé de consignation.
- Comment rendre compte de son activité.
- Identification, vérification et utilisation du matériel et de l'outillage approprié.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux interventions (BT, TBT).
- Les documents applicables dans le cadre des interventions BT, hors tension

2. Pratique

- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
- Organiser, délimiter, signaler la zone de travail et les zones d'intervention BT.
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT- Zone 4 - électrique (mise en place de nappe isolante, etc..)
- Respect et vérification du respect des procédures d'intervention BT, des règles et des instruction de sécurité.
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés.
- Réaliser les opérations de consignation.
- Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation.
- Effectuer la deuxième étape de consignation.
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, locaux réservés, etc.).
- Effectuer une opération de dépannage proprios.
- Effectuer une opération de mesurage et essai.
- Réaliser les opérations de connexion / déconnexion (tension / hors tension)
- Analyser les risques pour une situation donnée.

3. Evaluation des acquis par test